

[L'en-tête]

[Logo] COBRO-/-

COBRO – INSTITUT D'ESSAIS DES EMBALLAGES-/-

LABORATOIRE D'ESSAIS DES MATÉRIAUX ET EMBALLAGES UNITAIRES-/-

PL-02-942 Varsovie, ul. Konstancinska 11-/-

Tél. (48 22) 842-20-11 Fax : (48 22) 842-23-03 e-mail : lab_opak_jedn@cobro.org.pl-/-

[Logo] ilac – MRA-/-

[Logo] PCA [Centre polonais d'accréditations]-/-

-/-RAPPORT D'ESSAI N° DOJ-531-476/13-/-

Date du rapport :	10 janvier 2014-/-
Demandeur :	Profile VOX Sp. z o.o. sp.k.-/-
Adresse :	ul. Gdynska 143-/- 62-004 Czerwonak-/-
Fondement :	Demande d'essai du 29 novembre 2013-/-
Objet d'essai :	Panneau mural PVC-/- Les échantillons pour essais ont été prélevés, décrits et fournis au Laboratoire COBRO par le Demandeur-/-
Description et l'état de l'échantillon :	Panneau mural PVC, FB 300-/- Etat de l'échantillon sans réserves-/-
Date de réception de l'échantillon pour essai :	04 décembre 2013-/- -/- -/-
Destination :	[néant]-/-
Domaine d'application d'essai :	Détermination de la migration globale dans éthanol 10%, acide acétique 3% et éthanol 95%-/-
Méthode d'essai :	Règlement (UE) N° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 (J.O. UE L12 du 15 janvier 2011, p.1) et PN-EN 1186-1:2005 Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires - Matière plastique - Partie 1 : Guide pour le choix des conditions et des méthodes d'essai en matière de migration globale-/- PN-EN 1186-3:2005 Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires - Matière plastique - Partie 3 : Méthodes d'essai pour la migration globale dans les simulants aqueux par immersion totale-/- PN-EN 1186-14:2005 Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires - Matière plastique - Partie 14 : Méthodes de remplacement pour la vérification de la migration globale des matières plastiques en contact avec des denrées alimentaires grasses dans l'iso-octane et l'éthanol à 95%-/-
Date d'essai :	09 – 10 janvier 2014-/-

Identification de l'échantillon-/-	Simulant-/-	Conditions de contact-/-		Niveau de migration mg/dm ² -/-
		Durée-/-	Température-/-	
Panneau mural-/-	10% Ethanol-/-	2 heures-/-	40°C-/-	< 0,3 ¹⁾ -/-
	3% Acide acétique-/-	2 heures-/-	40°C-/-	7,8 ± 0,9 ¹⁾ -/-
	95% Ethanol-/-	2 heures-/-	40°C-/-	0,3 ± 0,1 ¹⁾ -/-

¹⁾ Limite de détermination-/-

²⁾ Incertitude élargie estimée pour le facteur d'élargissement k=2 et niveau de confiance 95%-/-

Le taux maximal de migration globale autorisé selon les exigences du Règlement (UE) de la Commission N° 10/2011 du 14 janvier 2011 (J.O. UE L12 du 15 janvier 2011) est de 10 mg/dm²-/-

Le rapport rédigé par :-/ mgr inż. Katarzyna-/ Samsonowska-/ [signature illisible]	Autorisé par :-/ dr Karol Bal, adiunkt-/ [signature]	Validé par :-/ mgr inż. Wiktoryna Kolado-/ [cachet] Responsable Laboratoire d'Essais des Matériaux et Emballages Unitaires-/ mgr inż. Wiktoryna Kolado-/ [signature illisible]
---	--	---

Les résultats d'essais se rapportent uniquement à l'objet d'essai. Le présent rapport ne peut être reproduit partiellement que sous réserve d'accord écrit du Laboratoire d'Essais des Matériaux et des Emballages Unitaires. La reproduction de ce rapport est autorisée sous sa forme intégrale.-/-

DOJ-531-476/13 Page 2 sur 2

FIN DE LA TRADUCTION

J'atteste que la présente traduction est conforme à l'original rédigé en langue polonaise.

Chambray-lès-Tours, le 17 mars 2014

Olga Woronkiewicz
Expert Judiciaire près la Cour d'Appel d'Orléans
Traducteur – Interprète de la langue polonaise
15 ter rue des Mesliers
37170 Chambray-Lès-Tours

